

NOUVELLES MESURES FISCALES

Les nouvelles mesures mises en place par l'Administration fiscale, nous obligent désormais à scinder les budgets commune et camping.

De ce fait, les excédants du budget camping ne sont plus intégrés dans le budget communal.

Pour limiter les effets de ces mesures, certains travaux ainsi que l'achat de matériel ont pu après accord du receveur municipal, être réalisés sur le budget camping :

- Achat d'une épareuse (bras hydraulique pour tailler les talus et bordures)
- Achat d'un girobroyeur.
- Achat d'un taille haies.
- Achat d'une débroussailleuse.
- Achat d'une tondeuse à gazon.

D'autres opérations d'investissement, financées par un emprunt vont être réalisées dans le camping :

- Barrières automatiques à l'entrée et à la sortie du camping.
- Achat de deux machines à laver.
- Achat de deux machines à sécher le linge.
- Achat d'un chauffe eau et installation d'eau chaude au deuxième bloc des lavabos.
- Aménagement d'une aire de jeux et d'un terrain de boules.

A notre grand regret, nous nous voyons contraints d'augmenter uniformément le taux des taxes communales de 1,1065 (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, et taxe professionnelle)

VOLS AU CIMETIERE

Le Maire déplore les vols commis au cimetière, et regrette vivement le manque de respect de ce lieu.
Il souhaite que les auteurs de ces méfaits réfléchissent à la portée de leurs actes.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Le bureau de vote pour les élections Législatives sera ouvert de 8h à 18h

1^{er} tour dimanche 9 juin 2002

2^{ème} tour dimanche 16 juin 2002

OPERATION MARAIS PROPRES

DIMANCHE 23 JUIN 2002 de 8h à 12h

Ramassage des débris dans le marais et sur une partie de la plage.

Tous les amis de la nature, les chasseurs, les enfants, les personnes de bonne volonté, même extérieures au pays seront les bienvenus.

Rendez-vous à 8h à la girouette d'Hautebut.

La commission marais
Philippe BARBE

FOIRE EXPOSITION DE PICARDIE

Du 31 mai au 9 juin 2002

AMIENS - MEGACITE Parc des expositions

DES CARTES D'INVITATIONS GRATUITES sont à votre disposition à la Mairie

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES (WOIGNARUE)

Règlement du concours

- Le concours est ouvert pour tous les habitants de la commune de Woignarue, Onival et Hautebut.
- L'organisation et le contrôle du concours sont mis en place par les commissions communales des fêtes et cérémonies et plantations.
- Un jury composé d'élus et d'habitants de la commune sera chargé d'établir le palmarès.
- En cas de litige, la décision des commissions communales sera souveraine.
- Les membres du jury ne pourront pas participer au concours.
- Les inscriptions devront parvenir en mairie avant le 22 juin 2002.
- Les membres du jury passeront entre le 12 et 23 juillet 2002 pour établir le palmarès.
- Les résultats seront affichés en mairie fin août et la remise des prix aura lieu courant septembre.
- Peuvent participer au concours, les maisons d'habitation très visibles de la rue.
- Le jury tiendra compte du décor floral installé en bordure de la voie publique, balcons et terrasses, fenêtres ou murs...

Catégories

Catégorie 1

Maisons fleuries (fenêtres, murs, bordures de voiries, balcons.)

Catégorie 2

Maisons fleuries plus plantations (talus, pelouses, murs, fenêtres, balcons.)

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Les propriétaires des maisons participant au concours départemental doivent **envoyer une diapositive couleur de leur maison à la mairie vendredi 26 juillet dernier délai.**

La mairie transmet les candidatures (avec diapositive) à la structure locale/district pour le 31 juillet au plus tard.

L'annonce du palmarès par le jury départemental a lieu en octobre/novembre.

Les participants acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury

Voyage à Ailly-sur-Noye

Le Comité des Fêtes organise le samedi 17 août 2002 un voyage au nouveau spectacle d'Ailly-sur-Noye, qui relate, dans une comédie musicale, l'histoire de saint Vincent de Paul et la naissance de sa vocation aux pauvres.

Le prix du voyage s'élève à 40 euros et comprend le billet d'entrée (place adulte), le transport (autocar climatisé avec vidéo et wc) et le repas (menu à définir avec le restaurateur).

Le départ s'effectuera place de l'église et pour les personnes à mobilité réduite, des réservations peuvent être faites au premier rang lors de la représentation.

Les inscriptions se font auprès de Madame Leclercq au 03.22.30.70.67 avant le 15 juin 2002.

Cordialement,
La Secrétaire,
P. Tavernier

CALENDRIER DES FETES

Samedi 1^{er} Juin 2002 :

Loto des Sapeurs Pompiers à la Salle Charles Lecat à partir de 20 h 30.

Samedi 8 juin 2002 :

Distribution de friandises aux Aînés par les Amis des Aînés et le Conseil Municipal.

Samedi 8 juin 2002 :

Repas Campagnard du C.O.Woignarue (Section Football) à la Salle Charles Lecat.

Dimanche 9 juin 2002 :

Tournoi du C.O.Woignarue au Stade à partir de 9 heures.

Vendredi 21 juin 2002 :

Fête de la Musique. Concert de l'harmonie à la Salle Charles Lecat à 20 h 30.

Vendredi 28 juin 2002 :

Fête des Ecoles, distribution de prix.

FETE DE L'ECOLE

Vendredi 28 juin 2002

Rendez-vous aux écoles à 20 h 30 pour l'exposition vente de travaux réalisés par les élèves et à 21 h salle polyvalente pour le spectacle et la distribution des livres. Tirage de la tombola.

ORDURES MENAGERES

ONIVAL : La collecte des ordures ménagères aura lieu pendant les mois de juin et septembre le lundi et le jeudi. Pour juillet et août : le lundi, mercredi et vendredi.

WOIGNARUE/HAUTEBUT : En juin, juillet et août collecte des ordures le lundi et le jeudi.

DIMANCHE 16 JUIN 2002

FETE DES PERES

Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent une Bonne Fête.

ETAT-CIVIL

DECES

Mme AUGUSTIN Sylvianne

Le 20 mai 2002

LES AMIS DES AINES

Les amis des aînés vous proposent quatre rendez-vous avec :

- ☺ Le 8 juin, distribution de friandises aux personnes de 65 ans et plus à l'occasion de la Fête des Mères et Pères en collaboration avec le Conseil Municipal.
- ☺ Le 4 juillet, voyage à Beauvais.
- ☺ Le 18 Août, Brocante à Onival
- ☺ Le 1^{er} septembre, ball-trap dans le Marais d'Hautebut.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des Parents d'Elèves remercie les habitants de la commune pour l'accueil que vous lui avez réservé au 1^{er} mai 2002 à l'occasion de la vente du muguet, et vous donne rendez-vous l'année prochaine...

I.P.N.S.

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Bulletin d'Informations

Mois de mai 2002

N°29

BUDGET 2002

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Le mois dernier, nous vous donnions globalement les chiffres inscrits au budget 2002. Nous souhaitons cette fois-ci, vous donner le détail des opérations d'investissement qui sont prévues au nombre de 9 pour un montant total de 221 846 € (1 455 214 F)

Travaux de voiries. 12 763 € (83 720 F)

- * Chemin de l'angle
- * Chemin du Marais, d' Hautebut à la mer
Nivellement au GRADER et compactage au rouleau.

Eclairage public. 6787 € (44 520 F)

- Subventionné par le département et le SIER à hauteur de 50%
- * Pose de lampadaires, chemin de Saint Valéry, place d'Onival, entrée d'Onival et remplacement d'un lampadaire défectueux à Onival.
- * Rue Honoré Arthur et chemin de Saint Valery installation de poteaux et pose de lampadaires.

Rénovation du terrain de football. 15175 € (99 541 F)

- Subventionné à 30%
- Nous devrions percevoir également une subvention de la " jeunesse et des sports", une fois l'homologation du terrain établie.
- * Reste à finir de réaliser les vestiaires.

Aménagement du cœur du village. 125 806 € (825 233 F)

- 3 programmes à l'intérieur :
 - Effacement des réseaux.
 - Eclairage public.
 - Aménagement paysager.
- Subventions totales (département, région, SIER) 44 707 € (293 258 F)
- * En réserve 35 202 €
- * Besoin de financement 45 897 €

Préau aux écoles 5 640 € (36 995 F)

Mairie reste à réaliser 3 048 € (19 993 F)

Demeure d'Hautebut 14 044 € (92 122 F)

- * Remplacement de portes fenêtres
- * Panneau d'entrée éclairé.
- * Eclairage du parking (5 lampadaires)

Achat de terrain : en réserve 23 339 € (153 094 F)

Modification du P.L.U (Plan local d'urbanisme) 15 244 € (100 000 F)